



Contre un retour au maroc contre sa volonté

Par **jijifab**, le **07/07/2009** à **23:30**

Bonjour,rnrnMon amie est marocaine et vit en France depuis maintenant 2 ans, elle étudie et intègre cette année une grande école française, elle possède une carte de séjour.rnrnNous souhaitons nous installer et vivre ensemble à paris dès le mois d'aout, mais, alors que tout se passait pour le mieux avec la mère de mon amie, les relations entre elles se sont dégradées dans les derniers jours. Sa mère la menace de l'obliger à rentrer au Maroc si elle décide de vivre avec moi sans que l'on soit mariés.rnrnJe sais que c'est interdit au Maroc mais nous vivons en France et comptons nous pacser d'ici quelques mois.rnrnMa question est la suivante: est-ce qu'il est possible légalement pour la famille de mon amie de la forcer à rentrer au Maroc et si oui, que peut-on faire pour empêcher cela ?rnrnMerci par avance pour vos réponses !

Par **jeetendra**, le **08/07/2009** à **10:01**

bonjour, votre amie j'imagine est majeure et en situation régulière, pourquoi vous inquiéter, laisser parler, vivez votre vie tranquillement, bonne journée

Par **jijifab**, le **08/07/2009** à **10:03**

Bonjour, rnrnOui mon amie est majeure et complètement en règle mais nous avons lu quelque part que même en France certaines lois marocaines ou algériennes restaient applicables aux ressortissants de ces pays... rnrnNous nous faisons un peu de soucis il est vrai...rnrnMerci néanmoins pour votre réponse.